

Communiqué

Pour le soutien à la mobilisation des mouvements sociaux, à leurs revendications légitimes, et la dénonciation de la répression des citoyen(n)es, activistes politiques, syndicalistes, des droits humains, journalistes avocats et personnes solidaires

Le Maroc connaît depuis plusieurs mois des mouvements de protestations de plus en plus importants, qui touchent le Rif, Zagora, Imider, Tinghir, Beni Mellal, Oulmes, Bouarfa, Tindrara, Tahla, Outat El Haj, Jerada ainsi que de nombreuses autres régions. Les citoyens y ont exprimé des revendications pour leurs droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux qui leurs confèrent une vie digne, brisant la marginalisation, la pauvreté, la discrimination et l'humiliation.

Malgré leur caractère légitime et pacifique, l'Etat a ignoré et diabolisé ces revendications, a violemment réprimé ces mouvements, afin de susciter la peur des participant(e)s aux mouvements, par les arrestations, les poursuites judiciaires, les convocations des personnes solidaires, ainsi que par des tentatives de diabolisation, de fausses accusations de servir des agendas, de recevoir des fonds étrangers et de séparatisme.

Par ailleurs, l'Etat, à tous ses niveaux, a officiellement reconnu la situation économique et sociale précaire de ces régions. De nombreux rapports nationaux et internationaux ont également confirmé la gravité des inégalités entre les citoyen(ne)s et entre les régions ; de même le Maroc est en mauvaise position dans les différents classements internationaux, notamment en matière d'éducation et de santé, le pouvoir d'achat faiblit en raison de l'augmentation des prix, du gel des salaires, de l'augmentation du chômage, du recul de l'Etat en matière de subventions des produits de base, et de nombreuses régions souffrent de la marginalisation en raison de l'absence et de la dégradation des infrastructures. Malgré cette situation, les autorités publiques, plutôt que d'écouter les souffrances des habitants et d'œuvrer sérieusement à remédier à ces problèmes, qu'elles ont échoué à résoudre en raison des déséquilibres résultants des politiques conduites, de la corruption généralisée, ont opté pour une approche sécuritaire. Ainsi a été menée une campagne d'arrestations politiques, tel que le Maroc n'en avait pas connu depuis des années, laquelle a touché des centaines de jeunes protestataires, et a visé la liberté d'opinion, d'expression et de manifestation pacifique, jusqu'à réprimer les avocats soutenant les prisonniers et leurs familles et arrêter des activistes politiques, syndicaux et des droits humains, des blogueurs et des journalistes ayant exprimé leur solidarité envers les mouvements de protestations des citoyens.

Aussi, les organisations de la société civile signataires du présent communiqué, affirment leur soutien à tous les mouvements de protestations sociales pacifiques et à leurs revendications légitimes et enjoint l'Etat marocain à :

- 1) Libérer les personnes emprisonnées en raison de leur participation aux mouvements de protestations sociaux dans le Rif, à Zagora, Beni Mellal, Tindrara, Tinghir etc., et arrêter toutes les poursuites, convocations, et accusations ;
- 2) Respecter le droit à manifester et à protester pacifiquement, garantir la liberté d'opinion et d'expression, et libérer les journalistes emprisonnés en raison de l'expression de leurs opinions, leur critique de l'Etat et de sa politique, et ce, conformément à ses engagements nationaux et internationaux ;

- 3) Répondre aux revendications des citoyen(ne)s, et leur offrir des conditions de vie dignes, à travers des politiques publiques qui prennent en compte leurs demandes, besoins et la répartition juste des richesses, respecter leurs sources de revenus et les faire bénéficier des richesses minières, maritimes et agricoles nationales, garantir leur droit au travail, au logement, à l'éducation, santé, environnement sain et développement durable ;

Les signataires invitent également les forces vives, au Maroc et à l'étranger, à unifier leurs efforts afin de défendre les causes justes du peuple marocain, leurs revendications pour la liberté, la dignité et la justice sociale et démocratique, leur droit à l'autodétermination politique, économique et culturelle, et la construction d'un Etat de droit garantissant l'ensemble des droits humains aux citoyen(ne)s.

- | | |
|---|--|
| 1. Arab Coalition for Sudan – ACS | 27. Collectif algérien France (ACDA) - Agir pour le changement et la démocratie en Algérie |
| 2. Arab Organization for Human Rights | 28. Collectif Associatif pour l'observation des élections CAOÉ |
| 3. Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM-France) | 29. Collectif pour le droit à la santé au Maroc |
| 4. Association de Parents et Amis de Disparus au Maroc (APADM) | 30. Comité de Vigilance pour la Démocratie (Belgique) |
| 5. Association Démocratique des Tunisiens en France A.D.T.F | 31. Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental (CORELSO) |
| 6. Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis AFAPREDESA | 32. Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie CRLDHT |
| 7. Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis. | 33. confédération générale autonome des travailleurs en Algérie |
| 8. Association des Tunisiennes et Tunisiens en Suisse (ATTS). | 34. Coordination Magrébine des Organisations des Droits Humains CMODH |
| 9. Association des Tunisiens de l'Isère Citoyens des Deux Rives (ATI-CDR) | 35. couple des ONG de coopération au développement belges francophones |
| 10. Association des Tunisiens du Nord de la France - ATNF | 36. Fédération des Associations des Marocains en France (AMF) |
| 11. Association des Tunisiens en France ATF | 37. Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives |
| 12. Association forum de femmes au Rif | 38. Fédération Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED) |
| 13. Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique – AFASPA | 39. Fédération Nationale de l'Enseignement, FNE (Tendance Démocratique) Maroc, |
| 14. Association GHORBA/ Lyon | 40. Fédération Nationale du Secteur Agricole FNSA |
| 15. Association Le Pont Genève. | 41. Forum de Solidarité Euro-Méditerranéenne FORSEM |
| 16. Association Marocaine des Droits Humains AMDH | 42. Forum des alternatives Maroc FMAS |
| 17. Association marocaine pour le journalisme d'investigation AMJI | 43. Forum Marocain pour la Vérité et la Justice-France (FMVJF) |
| 18. Association national pour la défense des droits humains au Maroc | 44. Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux FTDES |
| 19. Association AIDDA – Paris | 45. Freedom Now |
| 20. ATTAC CADTM MAROC | 46. FROUM IFOUSS DE LA DEMOCRATIE EST LES DROITS DE L'HOMME |
| 21. Azetta amazigh. | 47. Instance Marocaine Des Droits Humains |
| 22. CADTM International | |
| 23. Centre euromed migration et devolepement EMCEMO | |
| 24. Centre marocain de la paix et la loi | |
| 25. Centre National de Coopération au Développement – 11.11..11 | |
| 26. Colectivo AlJaima | |

- | | |
|--|---|
| 48. Institut international pour l'action non-violente NOVACT | 55. OMP |
| 49. Ligue Algérienne pour la Défense des des Droits de l'Homme LADDH | 56. Organisation pour les Libertés de l'information et de l'expression OLIE |
| 50. Ligue des Droits de l'Homme-France | 57. Pateras de Vida au Nord du Maroc |
| 51. Ligue marocaine pour la citoyenneté et les droits de l'homme | 58. réseau CADTM International |
| 52. Ligue Marocaine pour la Défense des des Droits de l'Homme LMDDH | 59. Réseau Marocain de Défense des Biens Publics |
| 53. Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme LTDH | 60. Transparency Maroc |
| 54. Observatoire Marocain des Libertés Publiques OMLP | 61. Union des Tunisiens pour une Action Citoyenne (UTAC) - France |
| | 62. Union Juive Française pour la Paix UJFP |
| | 63. LDH, ATTAC, Ensemble! |

Avec l'appui de :

- | | |
|--|--|
| 1. Parti communiste français | 32. Hicham cherkaoui président du CMPL |
| 2. La voie démocratique | 33. Hicham Houdaïfa Journaliste |
| 3. Abdellah Hammoudi Professor ,
Princeton University | 34. Hicham Mansouri |
| 4. Abdallah Zniber, militant associatif -
Paris | 35. Houda Zekri, Poétesse - Paris |
| 5. Abdelaziz LOUDIY | 36. Khadija AINANI |
| 6. Abdelaziz NOUAYDI avocat et
universitaire | 37. Khadija MENEBH |
| 7. abdelbaki YOUSFI | 38. Khadija Ryadi lauréate prix des droits de
l'homme 2013 |
| 8. Abdelhak Chaichaa | 39. Maati Monjib Historien |
| 9. Abdelillah benabdeslam coordinateur
du CMIDH | 40. Michèle Decaster |
| 10. Abderrahim Jamaï Ancien bâtonnier | 41. Mohamed Bensaid, médecin, militant
associatif - Paris |
| 11. Abderrahim Sioui | 42. Mohammed Ben Yakhlef élu municipal
de Villeneuve Saint Georges - France |
| 12. ABDOU BERRADA | 43. Mohammed Madani universitaire |
| 13. Ahmed ELHAIJ | 44. Mohammed rachid chrii |
| 14. Aicha Elbasri. Ancienne diplomate des
Nations Unies | 45. Mohsen Dridi, militant associatif -
Paris |
| 15. Amine Abdelhamid, ancien coordinateur
de la CMODH | 46. Mounia Belkadi |
| 16. Azahom Boualam | 47. Mourad Allal, militant associatif - paris |
| 17. Bichr Bennani | 48. Mustapha jebbour |
| 18. Chakib Mossbir | 49. Nathan Legrand CADTM International |
| 19. Claude Calame, historien | 50. Odile Hélier |
| 20. Denise Graf, juriste, Neuchâtel | 51. Omar Brouksy Journaliste et
universitaire |
| 21. Driss Oumhand | 52. Othmane Baqa |
| 22. Drissi Abderrazzak | 53. Rachid Tarik |
| 23. Elkarz Malika | 54. Said benhammani avocat |
| 24. Emmanuel blanchard | 55. Said SALHI vice-président LADDH |
| 25. Fouad Abdelmoumni | 56. Samad ait aicha journaliste |
| 26. Fouad HASSAM Militant de la LADDH
Algérie | 57. Tewfik Allal - militant associatif – Paris |
| 27. Gilles Manceron, historien.. | 58. Yasha Maccanico |
| 28. Hajib Hamad | 59. Hamid Bouhaddouni:
Militant associatif et politique |
| 29. Hakech Mohamed , syndicaliste | 60. Mustapha Chafiai: Acteur politique et
associatif |
| 30. Hassen Salama, enseignant chercheur -
Italie | 61. Khadija Abenaou |
| 31. Hedi Chenchabi, militant associatif -
Paris | 62. Ayachi Takerk |